



AU CSL TOUT EST PERMIS

Vous êtes multirécidivistes, vous avez généré des incidents disciplinaires lors de vos différentes incarcérations dans les 03 établissements du département.

Pas de problème

AU CSL TOUT EST PERMIS

Vous avez comme mesure de sortie de vous rendre à une salle de boxe, alors qu'elles sont actuellement fermées pour cause de crise de sanitaire.

Pas de problème

AU CSL TOUT EST PERMIS

Cette sortie vous permettra de vaquer à vos occupations Avec l'aval des instances judiciaires, du SPIP et de la Direction de l'établissement.

Vous regagnerez le csl en service de nuit alors que l'agent est seul, au détriment de la sécurité.

Pas de problème

AU CSL TOUT EST PERMIS

Nous connaissons la rengaine, ce n'est pas nous c'est une décision du jap, des changements d'horaires ce n'est pas nous c'est le SPIP...

Les personnels sont blasés de ces réponses et attendent des positions claires de la direction.

Une réunion récente en présence des partenaires institutionnelles avait acté que de manière exceptionnelle, les détenus pourraient rentrer en service de nuit.

15 jours après alors que ça rien d'exceptionnelle, un détenu est autorisé à rentrer pour 21h15. Cette situation est inadmissible et s'ajoute à d'autres que nous avons connus par le passé.

Le bureau local FO dénonce une nouvelle fois ces pratiques récurrentes.

Le bureau local FO par sa présence au quotidien, continuera à faire entendre les revendications des personnels.

St Denis le 10/06/20

le secrétaire local
PARDOUX Vincent